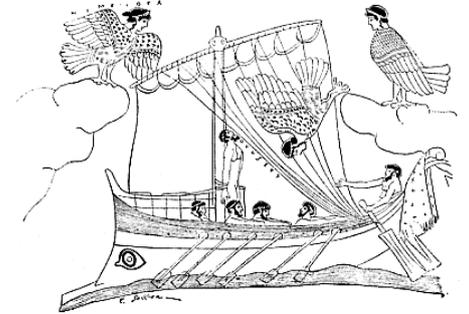


« Parce que tous les contes révèlent les pouvoirs du discours, ils sont à interpréter comme des discours du pouvoir » (Marc Escola, *Contes*, Gallimard, Folio, 2005, p. 210).
Dans quelle mesure ce jugement éclaire-t-il le sens des contes que vous avez lus ?

ETAPE 1 : ANALYSER LE SUJET.

- contes :
- révèlent :
- pouvoir :
- discours :
- discours du pouvoir / pouvoirs du discours :



ETAPE 2 : RECHERCHER LA DEMARCHE : Discuter ou étayer la thèse ?

ETAPE 3 : RECHERCHER LES THESES DU DEVELOPPEMENT.

Réponse n°1 :

Réponse n°2 :

ETAPE 4: ELABORER LE PLAN DETAILLE GENERAL.

Thèse 1 :

PARCE QUE ? COMMENT ?

§1 :

§2 :

§3 :

Thèse 2 :

PARCE QUE ? COMMENT ?

§1 :

§2 :

§3 :

ETAPE 5 : RECHERCHER DES ARGUMENTS PUIS DES EXEMPLES.

Document n°2. John Austin, *Quand dire, c'est faire*, 1962, Seuil, 1970.

La parole peut être action directe et non représentation ou description d'une pensée ou d'une action.

Énoncés « constatifs » et « performatifs ».

Il faut distinguer entre deux jeux de langage, le constatif et le performatif, soit entre un usage représentatif ou informatif, et une dimension active. Dans le premier cas nos mots enregistrent un état du monde, dans l'autre ils ajoutent au monde un état; dans l'un la pensée court world to word, dans l'autre word to world. Un énoncé comme «la fenêtre est ouverte» (vrai ou faux) suit et décrit l'état du monde, le performatif «la séance est ouverte» ajoute au monde un nouvel état. Alors que dans l'usage descriptif le signe reste à l'extérieur de la chose, dans son usage performatif ces deux niveaux tendent à se confondre. « Je vous félicite» énonce un acte qui n'est autre que cette énonciation elle-même.

« [...] Toutes les affirmations, vraies ou fausses, ne sont pas des descriptions; voilà pourquoi je préfère employer le mot «constatif». [...] Car on peut trouver des énonciations qui satisfont ces conditions et qui, pourtant,

A) ne « décrivent », ne « rapportent », ne constatent absolument rien, ne sont pas « vraies ou fausses » ; et sont telles que

B) l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait, répétons-le, décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose.

[...] Exemples

(E. a) « Oui [je le veux] (c'est-à-dire je prends cette femme comme épouse légitime) » - ce «oui » étant prononcé au cours de la cérémonie du mariage.

(E. b) « Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth » - comme on dit lorsqu'on brise une bouteille contre la coque.

(E. c) «Je donne et lègue ma montre à mon frère » - comme on peut lire dans un testament.

[...] Pour ces exemples, il semble clair qu'énoncer la phrase (dans les circonstances appropriées, évidemment), ce n'est ni décrire ce qu'il faut bien reconnaître que je suis en train de faire en parlant ainsi, ni affirmer que je le fais : c'est le faire. Aucune des énonciations citées n'est vraie ou fausse : j'affirme la chose comme allant de soi et ne la discute pas.

[...] Quand je dis, à la mairie ou à l'autel, etc., «Oui [je le veux] », je ne fais pas le reportage d'un mariage: je me marie. Quel nom donner à une phrase ou à une énonciation de ce type ? Je propose de l'appeler une phrase performative ou une énonciation performative ou - par souci de brièveté - un «performatif». Le terme «performatif» sera utilisé dans une grande variété de cas et de constructions (tous apparentés), à peu près comme l'est le terme « impératif ». Ce nom dérive, bien sûr, du verbe [anglais] perform, verbe qu'on emploie d'ordinaire avec le substantif «action» : il indique que produire l'énonciation est exécuter une action (on ne considère pas, habituellement, cette production-là comme ne faisant que dire quelque chose).

[...] On peut opposer aux formules qui précèdent une première objection, valable, et qui n'est pas sans une certaine importance. Dans de très nombreux cas, en effet, il est possible d'exécuter un acte d'un genre tout à fait identique, non pas en énonçant des mots - qu'ils soient écrits ou prononcés -, mais d'une autre manière. Je puis, par exemple, en certains lieux, contracter mariage par simple cohabitation. [...] Mais la vraie raison pour laquelle ce genre de remarques semble dangereux, tient probablement à un autre fait, évident, sur lequel nous aurons à revenir en détail, et que voici. Prononcer des mots, en effet, est d'ordinaire un événement capital, ou même l'événement capital, dans l'exécution [performance] de l'acte. [...] Disons, d'une manière générale, qu'il est toujours nécessaire que les circonstances dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon (ou de plusieurs façons) appropriées, et qu'il est d'habitude nécessaire que celui-là même qui parle, ou d'autres personnes, exécutent aussi certaines autres actions -actions « physiques » ou « mentales », ou même actes consistant à prononcer ultérieurement d'autres paroles. C'est ainsi que pour [...] me marier (chrétiennement), il est essentiel que je ne sois pas déjà marié avec une femme vivante, saine d'esprit et non divorcée, etc.

[...] Mais il nous arrive souvent d'avoir l'impression que le sérieux des mots leur vient de ce qu'ils ont été prononcés seulement comme le signe extérieur et visible d'un acte intérieur et spirituel - signe commode dont le rôle serait de conserver les traces de l'acte ou d'en informer les autres. Dès lors le pas est vite franchi qui mène à croire ou à supposer, sans s'en rendre compte, que dans bien des cas l'énonciation extérieure est la description, vraie ou fausse, d'un événement intérieur. On trouvera l'expression classique de cette idée dans Hippolyte (vers 612) où Hippolyte dit : « Ma langue prêta serment, mais non pas mon cœur » (ou mon esprit ou quelque autre artiste dans les coulisses). C'est ainsi que « Je promets de...» m'oblige : enregistre mon acceptation spirituelle de chaînes non moins spirituelles. [...] Car celui qui dit « Promettre ne consiste pas simplement à prononcer des mots: c'est un acte intérieur et spirituel ! » sera sans doute considéré comme un moraliste. [...] Non : la précision et la moralité sont toutes deux du côté de celui qui dit tout simplement : notre parole, c'est notre engagement. ».

Document n°3. Trésor de la langue française, « Fée ».

Étymol. et Hist. Du lat. *Fata* « Parques », de *fatum* « destin » (*fatum**).

Lat. *fatalis*, de *fatum*, **destin**, proprement **ce qui est dit**, prononcé, de *fari*, **dire**.

A. — Dans le domaine des *croyances pop. traditionnelles*. Personnage féminin imaginaire, doté de pouvoirs magiques, et censé influencer sur le monde des vivants.

— *Spécialement*

1. [Avec un nom propre] *Fée Carabosse*. Représentée sous les traits d'une vieille et méchante femme appuyée sur une canne.

2. *Conte de fées*. Où interviennent des fées.

— *Au fig.* Aventure merveilleuse, extraordinaire.

— *Emploi adj., vx et littér.* Doté d'une puissance magique, surnaturelle.

B. — [P. anal. d'attributs et de comportement]

1. [Pour qualifier gén. favorablement une jeune fille ou une femme] *Fée du logis*.

— *En partic.* [À propos d'une compétence spéciale] *Travailler comme une fée*.

♦ *Loc. (Avoir des) doigts de fée*. Être doué d'une adresse manuelle exceptionnelle.

2. [Pour souligner le pouvoir quasi-magique d'une chose] *Des membres de l'Académie chanteront dans leurs articles et dans leurs livres les prodiges de la fée industrielle* (DUHAMEL, *Nuit St-Jean*, 1935, p. 203).

Document n°4. Rhétorique nom féminin [Larousse]

Définition. Ensemble de procédés constituant l'art du bien-dire, de l'éloquence.

Littéraire. Déploiement d'éloquence, de moyens oratoires, pour persuader ; style emphatique et déclamatoire.

Une technique et une tactique. La tradition veut que la rhétorique ait été enseignée pour la première fois en Sicile, par Corax et Tisias, au V^e s. avant J.-C. Un mouvement démocratique avait chassé du pouvoir les deux tyrans, Gélon et Hiéron : la Sicile devint alors le théâtre de grands procès politico-judiciaires où se jouait le sort des droits de propriété. « *La rhétorique (comme métalangage) est née de procès de propriété* » (R. Barthes, « l'Ancienne Rhétorique », *Communications*, 16, 1970). Dès le départ, la rhétorique a donc pour objet des vérités pratiques (quand le vrai manque, le vraisemblable suffit). La rhétorique se manifeste, sous l'aspect d'une technique discursive qui vise la persuasion d'un auditoire libre de décider. La rhétorique relève ainsi d'une tactique quotidienne.

Document n°5. Dictionnaire de rhétorique de G. Molinié (Le Livre de Poche).

1. **La disposition** est une des grandes parties de la rhétorique. Elle consiste en l'organisation du discours, c'est-à-dire savoir en quel lieu on doit dire ce qu'on a à dire ; c'est aussi l'arrangement de tout ce qui entre dans le discours, selon l'ordre le plus parfait ; ou encore une utile distribution des choses ou des parties, assignant à chacune la place et le rang qu'elle doit avoir. La disposition (ou *dispositio* ou *taxis*) est la mise en ordre des moyens de persuasion, l'agencement et la répartition des arguments, dont résulteront l'organisation interne, la composition générale et le plan du discours. Traditionnellement, la disposition se décompose en quatre parties : l'exorde, la narration, la confirmation, la péroraison.

2. **Un exorde** est l'une des parties obligatoires du discours : c'est la première. C'est dans le genre judiciaire qu'on en voit le plus purement les enjeux. Il a pour but de rendre les juges bien intentionnés, attentifs et dociles, à l'égard de l'orateur. La fonction de l'exorde est essentiellement phatique : l'exorde comprend un exposé bref et clair de la question que l'on va traiter ou de la thèse que l'on va prouver. L'orateur pourra faire précéder l'exorde d'une présentation de soi. C'est la phase d'ouverture du discours.

3. **La narration** est l'une des parties obligées du discours, notamment dans le genre judiciaire. Elle fait l'objet de nombreuses prescriptions dans les traités, aussi diverses qu'en sont les pratiques concrètes. Elle est communément mise après l'exorde. La narration est l'exposé des faits concernant le sujet à traiter. Cet exposé doit paraître objectif. La narration nécessite la clarté, la brièveté, et la crédibilité.

4. **La péroraison** est l'une des cinq parties canoniques du discours : c'en est le couronnement. C'est dire l'importance de ce moment ultime, qui est le dernier feu de l'orateur, et doit de ce fait produire l'impression décisive pour emporter la conviction des auditeurs. La péroraison met fin au discours. Elle peut être longue et se diviser en parties : l'amplification où l'on insiste sur la gravité, la passion pour susciter passion ou indignation, la récapitulation où l'on résume l'argumentation. Pour Cicéron, dans *De inventione*, la péroraison peut être un résumé (*enumeratio*), un mystère (*enigmatio*) ou un appel à la pitié (*conquestio*).

Document n° 1. Homère, *L'Odyssée*, VIII^e siècle avant Jésus-Christ.

Les sirènes aussi ouvrent la voie (et la voix) à un imaginaire très prolifique en littérature comme en art (Marc Chagall, *Lithographies*, 1974). Magiciennes aussi par leur chant ensorcelant qui rend les marins fous, anthropophages, si l'on en croit les ossements qui les entourent, cachée dans un pré fleuri, elles occuperaient un endroit de la côte tyrrhénienne, des îles qui portaient le nom de Sirénuses : une grotte, visible uniquement de la mer serait emplie d'ossements de marins. Leur chant pourrait s'expliquer par le passage du vent dans des formations rocheuses chaotiques qui joueraient le rôle d'instruments de musique. Homère ne les décrit pas comme des monstres mi-hommes mi-oiseaux qu'elles deviendront ensuite. Eustache de Thessalonique (1110 -1194), érudit byzantin voit dans la cire la représentation des leçons du maître qui permettent aux disciples d'être protégés par la sagesse. Quant au maître, il écoute les belles voix extérieures et dangereuses en prenant les précautions nécessaires. On peut faire un parallèle avec les Lotophages.

XII, 36-54

Puis Circé la royale m'adressa ces mots :

« Voilà donc une chose faite. Écoute maintenant ce que je dis ; un dieu d'ailleurs te le rappellera. D'abord, tu croiseras les Sirènes qui ensorcellent tous les hommes, quiconque arrive en leurs parages. L'imprudent qui s'approche et prête l'oreille à la voix de ces Sirènes, son épouse et ses enfants ne pourront l'entourer ni fêter son retour chez lui. Car les Sirènes l'ensorcellent d'un chant clair, assises dans un pré, et l'on voit s'entasser près d'elles les os des corps décomposés dont les chairs se réduisent. Passe devant sans t'arrêter ; bouche l'oreille de tes gens d'une cire de miel pétrie, afin qu'aucun d'entre eux n'entende ; écoute, toi, si tu le veux, mais que dans le navire ils te lient les pieds et les mains de-bout sur l'emplanture, en t'y attachant avec cordes, et tu pourras goûter la joie d'entendre les Sirènes. Mais, si tu les enjoins, les presses de te détacher, qu'ils resserrent alors l'emprise de tes liens ! »

XII, 151-165

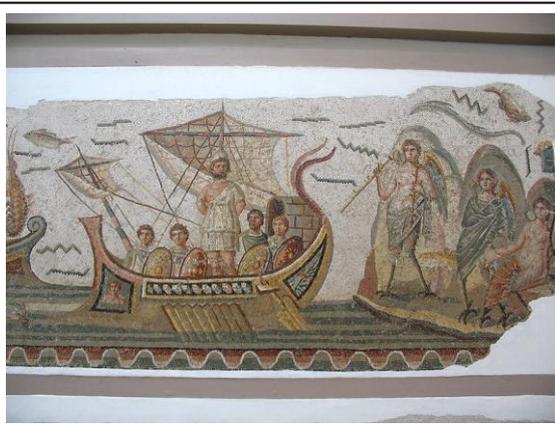
Quand on eut déposé tous les agrès dans le navire, on se laissa conduire par le vent et le pilote. Je m'adressai alors à tous mes gens avec tristesse ; « Amis, je ne veux pas qu'un ou deux de nous seulement connaissent les oracles de Circé la merveilleuse : je vous parlerai donc, que nous sachions tous ce qui peut nous perdre, et ce qui peut nous éviter la mort fatale. Circé nous donne pour premier conseil de fuir des Sirènes étranges l'herbe en fleur et les chansons ; moi seul puis écouter leur voix ; mais liez-moi par des liens douloureux, que je ne puisse pas bouger, debout sur l'emplanture, attachez-y-moi par des cordes, et si je vous enjoins, vous presse de me détacher, il faudra redoubler l'emprise de mes liens ! » C'est ainsi, longuement, que j'enseignai mes compagnons.

XII, 166-200

Cependant, sans traîner, la barque robuste arrivait à l'île des Sirènes : un vent sans danger la poussait. Bientôt après ce vent tomba, le calme plat se fit sans plus un souffle ; un dieu devait coucher les flots. L'équipage, debout, cargua les voiles du bateau, les déposa dans le profond navire et, s'asseyant aux rames, blanchit l'eau sous le bois de sapin. Moi, coupant en morceaux un grand cercle de cire, avec le glaive aigu, je le pétris de mes mains fortes ; il s'amollit bientôt, comme le voulait la puissance du Soleil et les feux du roi fils d'Hypérion. J'en bouchai les oreilles à l'un de mes gens après l'autre. Ils me lièrent pieds et mains dans le bateau, debout sur l'emplanture, en m'y attachant avec cordes ; puis, aux bancs, on battit des rames les eaux grises. Mais, quand on s'en trouva à la portée du cri, passant en toute hâte, ce navire bondissant ne leur échappa point, qui entonnèrent un chant clair :

« Viens, Ulysse fameux, gloire éternelle de la Grèce, arrête ton navire afin d'écouter notre voix ! Jamais aucun navire noir n'est passé là sans écouter de notre bouche de doux chants. Puis on repart, charmé, lourd d'un plus lourd trésor de science. Nous savons en effet tout ce qu'en la plaine de Troie les Grecs et les Troyens ont souffert par ordre des dieux, nous savons tout ce qui advient sur la terre féconde... »

Elles disaient, lançant leur belle voix, et dans mon cœur, je brûlais d'écouter, priai mes gens d'ôter mes liens d'un signe des sourcils : ils se courbèrent sur leurs rames. Aussitôt, Euryloque et Périmède se levèrent, multipliant mes liens et leur donnant un nouveau tour. Quand nous les eûmes dépassées et quand enfin nous n'entendîmes plus ni leur voix ni leur chant, mes braves compagnons enlevèrent la cire dont j'avais bouché leurs oreilles, et défirent mes liens.



Ulysse et les Sirènes, Mosaique trouvée à Dougga - VIII^e siècle après JC.

DISSERTATION : PLAN DETAILLE

« Parce que tous les contes révèlent les pouvoirs du discours, ils sont à interpréter comme des discours du pouvoir » (Marc Escola, *Contes*, Gallimard, Folio, 2005, p. 210).

Dans quelle mesure ce jugement éclaire-t-il le sens des contes que vous avez lus ?

I. **Partie I** : Les contes « révèlent les **pouvoirs du discours** ». Perrault, par le biais de ses contes, cherche à mettre en garde le lecteur contre les dangers de la parole ensorcelante et charmeuse.

1. Les pouvoirs de la **parole magique** (oracles, prophéties) : dimension surnaturelle du phénomène.
2. Les pouvoirs de la **parole performative** : la parole comme action (parole *presque* magique !)
3. Les pouvoirs de l'art de bien parler : La **parole** et la **rhétorique**. La parole qui permet à l'homme de manipuler l'autre, de le séduire (art de convaincre, art de persuader).

II. **Partie II** : les contes sont « des **discours du pouvoir** ». Perrault cherche à montrer au lecteur que les contes sont des discours du pouvoir, ie racontent l'histoire de ceux qui possèdent le pouvoir, dominent les autres grâce à la parole... Mais attention ! Perrault est celui qui maîtrise la parole !

Le pouvoir puissant des hommes qui maîtrisent l'art de bien parler :

1. Le **pouvoir affectif** : en maîtrisant la parole, on domine les autres sur le plan affectif. Le pouvoir de la parole et la famille.
2. Le **pouvoir social** : en maîtrisant la parole, on domine les autres sur le plan social. Le pouvoir de la parole et la cité.
3. Le **pouvoir politique** : en maîtrisant la parole, on domine les autres sur le plan politique.
4. Le **pouvoir de la littérature** : Effet de mise en abyme : Perrault cherche à transmettre ses idées en nous rendant sensibles aux charmes de sa parole !

Un très beau stamnos à figures rouges du style sévère, actuellement au British Museum représente le même épisode. La mère des Sirènes a disparu ; elles sont au nombre de trois et l'une d'elles semble se précipiter dans la mer. Ce vase nous donne aussi le plus ancien nom connu d'une sirène : Himéropa. **Source** : Article *Sirenes* - Daremberg et Saglio (1877)

